Image not found or type unknown

retenue de garantie sous séquestre et liquidation société vendeur

Par **lorette972**, le **18/04/2012** à **03:26**

Bonjour,

Suite à des réserves formulées au Procès Verbal de réception de mon achat immobilier, j'ai retenu 5 % de garantie sous séquestre chez mon notaire.

2 ans après, cet argent est toujours bloqué car le Vendeur n'a pas fini les travaux.

Sa société étant amenée à disparaître (SCCV créée pour une durée limitée), que va devenir l'argent sous séquestre ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés